



Téléphone contrefait rendue plainte ?

Par **doudidou83**, le 20/02/2017 à 15:30

Bonjour et merci d'avance pour votre aide .rnJe vous expose le probleme de mon cousin .rnMon cousin a échangé en remise en main propre son téléphone contre un iphone .rn3 semaines apres il décide de le réchanger contre un autre téléphone également en main propre cependant en rentrant chez lui la personne avec qui mon cousin a effectué l'échange menace mon cousin d'une plainte car l'iphone est selon lui contrefait . Mon cousin décide de lui rendre son téléphone et récupère son iphone .rnMais voila depuis il n'arrive plus à dormir et a peur d'une eventuelle plainte contre lui pour une tentative d'escroquerie par exemple .rnRisque t'il quelquechose?rnMerci beaucoup .

Par **morobar**, le 20/02/2017 à 15:34

Bonjour,rnEn matière pénale la volonté de commettre un délit est importante.rnLe second échange ayant été annulé, une plainte ne pourrait que mettre en mouvement l'action publique.rnSelon votre exposé, votre cousin peut s'expliquer et peut-être remonter à l'échange d'origine.

Par **doudidou83**, le 20/02/2017 à 15:41

Merci pour votre réponse .rnMais du coup il se peut qu'il soit convoqué par la police ?rnMerci beaucoup

Par **morobar**, le **20/02/2017** à **16:45**

Je l'ignore.rnIl faut d'abord qu'une plainte soit déposée.

Par **doudidou83**, le **20/02/2017** à **18:16**

Merci pour vos réponses du coup c'est possible qu'il y ait des poursuites meme si personne n'a l'objet du déli ?